

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7416 SÉANCE DU 29 mai 2023

Sont présents:

Remy Vincent	Grand Chef
Denis « Kalo » Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René « Wellie » Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
William Romain	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial (Absent)
Tina Durand	Secrétaire

ADJUDICATION DE CONTRAT – COLLECTRICE DE LA FAUNE

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) confirme sa volonté d'engager le processus d'appel d'offres pour l'identification de l'entrepreneur en construction pour l'exécution de travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'éclairage pour la collectrice de la Faune du développement Wendake Est (le « Projet »);

Attendu que Services Autochtones Canada (SAC) a confirmé en date du 2 décembre 2022 l'admissibilité du projet et de sa participation financière pour l'entièreté du projet évalué à 5 500 000 \$;

Attendu que SAC a confirmé le versement de sa contribution qui sera répartie sur trois années et qui représente 100% des coûts d'infrastructures admissibles à la réalisation du projet;

Attendu qu'en vertu de la politique d'approvisionnement en biens et services du Conseil de la Nation huronne-wendat, tout engagement de plus de 100 000 \$ relève de l'autorité exclusive du CNHW;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 30 mai 2023 **Résolution adoptée à l'unanimité**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7416 SÉANCE DU 29 mai 2023

ADJUDICATION DE CONTRAT – COLLECTRICE DE LA FAUNE

Attendu que le CNHW devra aussi satisfaire à la condition suivante afin de pouvoir bénéficier de la subvention :

1. Les travaux de construction devront être octroyés par appel d'offres public.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane Picard, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

- **Que** le Conseil de la Nation huronne-wendat s'engage à satisfaire aux conditions établies par Services Autochtones Canada pour pouvoir bénéficier de la subvention et consent donc à :
 - **D'**octroyer le contrat de construction au plus bas soumissionnaire conforme, et ce, selon la politique d'appel d'offres;
 - **De** réaliser les travaux tels que décrits sur les plans et devis pour soumission du consultant SNC-Lavalin;
 - **De** respecter les exigences environnementales.
- **De** mandater le Chef responsable de la direction des Services techniques et Infrastructures, M. Daniel Sioui, à signer le contrat pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat;
- **De** mandater le directeur Services techniques et Infrastructures à suivre l'avancement des travaux et à autoriser les décomptes progressifs de l'entrepreneur et des professionnels.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 30 mai 2023 **Résolution adoptée à l'unanimité**


SECRETAIRES
TINA DURAND